

VILLE DE GRAND –CHARMONT
(25200)



Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le
ID : 025-212502843-20230315-04_2023-DE

**DECISION N°04/2023
DE MONSIEUR LE MAIRE DE GRAND-CHARMONT (25200)**

Objet : Avenant n°1 au marché de restructuration de la ferme Kauffmann à Grand-Charmont – lot n°11 Carrelage / Faïence – Entreprise MACCANIN PERE ET FILS sise 2 rue des roses – BP 10087 – 70303 LUXEUIL LES BAINS Cedex.

Le Maire de la Ville de Grand-Charmont,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23 permettant au Maire, par voie de décision et sur délégation du Conseil Municipal, de gérer les affaires courantes de la collectivité ;

Vu la délibération N°198/2022 en date du 18 janvier 2022 visée par le contrôle de légalité en date du 21 janvier 2022 et chargeant le Maire de prendre toutes décisions relatives aux pouvoirs délégués par cette délibération, et notamment son quatrième alinéa l'autorisant à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la décision n°13/2022 en date du 4 mai 2022 visée par le contrôle de légalité en date du 5 mai 2022 et attribuant le lot n°11 Carrelage / Faïence du marché de travaux concernant la restructuration de la ferme Kauffmann à Grand-Charmont à l'entreprise MACCANIN PERE ET FILS sise 2 rue des roses – BP 10087 – 70303 LUXEUIL LES BAINS Cedex, pour un montant de 39 716,96 € HT (47 660,36 € TTC) ;

Considérant la nécessité d'ajuster des prestations prévues au marché suite à des modifications contraintes de l'aménagement ;

Considérant les crédits nécessaires inscrits au budget de la collectivité ;

DECIDE

1 – La conclusion du présent avenant financier n°1 d'un montant de - 2 200,00 € HT (- 2 640,00 € TTC) portant le montant du marché confié à l'entreprise MACCANIN PERE ET FILS de 39 716,96 € HT (47 660,36 € TTC) à 37 516,96 € HT (45 020,35 € TTC), soit - 5,54 %.

2 – Le Directeur Général des Services de la Ville de Grand-Charmont et le Trésorier du SGC du Pays de Montbéliard sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

3 – La présente décision sera transmise au contrôle de légalité et transcrite au registre des délibérations de la commune et sera publiée sur le site internet de la Ville.

4 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.

Fait à GRAND-CHARMONT, le 15 mars 2023

Le Maire,
Jean-Paul MURNIER

Le Maire certifie exécutoire la présente décision
Transmise au contrôle de légalité le 15/03/2023
Publiée le 15/03/2023

Ville de

**Grand
Charmont**

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 025-212502843-20230315-04_2023-DE



**Opération : Restructuration de la ferme Kauffmann
à Grand-Charmont
Restauration scolaire et Périscolaire**

**Lot N° 11 : Carrelage - Faïence
Avenant N° 01**

1 – Marché N° 2002-002-11

Entre :

Ville de GRAND CHARMONT
Monsieur MUNNIER, Maire
21 Rue Pierre Curie
25200 GRAND CHARMONT

Et

MACCANIN et Fils
ZI Guillaume Hory BP 10087
70303 LUXEUIL-LES-BAINS cedex

2 – Objet de l'avenant : Ajustement des prestations, suite à modifications contraintes de l'aménagement.

- ⇒ 1) Siphon de sol inox cuisine supprimé
- ⇒ 2) Siphon de sol inox sanitaires supprimé

3 – Incidences financières (Prestations prévues au marché)

- ⇒ Suppression du poste 11.5.3 Siphon de sol inox Cuisine :
- DPGF du 09/02/2022 pour un montant de 1 000,00 € HT

⇒ Suppression du poste 11.5.9 Siphon de sol inox Sanitaires :
- DPGF du 09/02/2022 pour un montant de 1 200,00 € HT

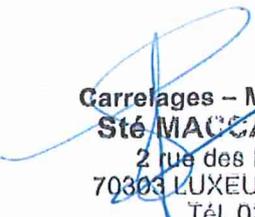
Montant de l'avenant : - 2 200,00 € HT

4 – Conclusion de l'avenant

Le marché de l'entreprise MACCANIN et Fils est de ce fait porté de 39 716,96 € HT à 37 516,96 € HT (- 5,54 %)

Cachet et signature du Titulaire,
Le ...02.../...03.../...2023

Le Maître d'ouvrage,
Le Maire,
Le ...15.../...3.../...2023


Carrelages – Mosaïques – Faïences
Sté MACCANIN Père et Fils
2 rue des Roses – BP10087
70303 LUXEUIL LÈS BAINS Cedex
Tél. 03.84.40.05.58
Mail : contact@maccanin.com

